



## Le budget 2017 examiné lors du Conseil communal du 26 janvier 2017

Le Bourgmestre Armand De Decker (MR) étant en congé de maladie le jeudi 26 janvier 2017, la séance du Conseil communal fut présidée par Marc Cools, Premier Échevin (MR).

La séance du Conseil communal du 26 janvier 2017 avait un point important à l'ordre du jour : le budget 2017. Tel que souligné par Marc Cools, le budget est en équilibre grâce aux très gros efforts faits dans tous les départements communaux y compris au sein de la zone de police et du CPAS. *"Il est essentiel de pouvoir maintenir à long terme une bonne santé financière dans la Commune"*, a-t-il précisé. Outre l'équilibre atteint, Boris Dilliès, Échevin des Finances (MR), a relevé pour sa part que le budget s'inscrit également, comme la majorité s'y était engagée, dans la poursuite de la diminution de l'impôt sur les personnes physiques mais aussi dans la saine obsession de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de personnel. À l'ordinaire, le budget présente en recettes un montant de 143.514.598 € tandis que les dépenses s'élèvent à 140.694.749 €. Il en résulte un boni de 2.819.849 € et des réserves globales qui remontent à plus de 15 millions. *"Si nous mettons autant de soins à consolider nos réserves, c'est notamment parce que nous ne savons pas de quoi est fait l'avenir de manière générale mais aussi parce que nous restons dans l'expectative concernant l'éventuelle recette des taxes sur les pylônes GSM"*, a rappelé Boris Dilliès. Au niveau des recettes, celles-ci se situent au niveau du précompte immobilier (36.24%), de la prévision pour les additionnels à l'impôt sur les Personnes Physiques (15.49%) et des revenus en provenance de l'autorité supérieure (28.25%). Au niveau des dépenses, les frais de fonctionnement, de personnel et les transferts sont stables. Du côté du budget d'investissement, celui-ci comporte les dépenses engendrées par le futur regroupement de tous les services communaux dans le nouveau centre administratif mais aussi les investissements qui permettent de pouvoir assurer les missions de base essentielles de la Commune tels que l'aménagement des voiries, le maintien de la qualité du bâti et des infrastructures sportives, la lutte contre les inondations... *"La plupart des grosses dépenses rencontrent partiellement ou totalement des subsides"*, a tenu à faire remarquer Boris Dilliès. *"Nous passons chaque fois par une série d'efforts considérables quand nous réalisons ce budget qui poursuit notre ambition d'être au service des Ucclois aujourd'hui mais aussi pour les 20, 30, 40 et 50 ans qui viennent. Ce budget couvre les attentes des Ucclois en matière sociale, culturelle, récréative et aussi en matière de sécurité. Je remercie dès lors l'ensemble de l'Administration et le Receveur communal pour la maîtrise et la rigueur dans le cadre de l'élaboration de ce budget"*, a-t-il conclu.

Après cette introduction et ces explications sur le budget, les différents groupes de l'opposition se sont exprimés. Du côté d'Ecolo, Thibaut Wyngaard (Chef de groupe) qui qualifie ce budget dans la continuité du précédent a notamment évoqué la maîtrise des dépenses liées au frais de personnel, le pourcentage relativement élevé de la charge de la dette, la baisse des subsides aux ASBL, l'achat de la parcelle au Kauwberg et la diminution de certaines primes communales. Thibaut Wyngaard a aussi une nouvelle fois manifesté le souhait d'élargir le dispositif visant à immuniser les revenus très modestes touchés par la hausse du précompte immobilier. *"La hausse de l'impôt foncier décidé en 2015 devrait rapporter sur 2 ans 7.000.000 € en plus, le budget de 50.000 € alloué à la prime pour les propriétaires modestes paraît bien dérisoire. Ce budget participe incontestablement à une fiscalité locale plus juste mais il nous semble que le cercle qui en bénéficie est trop restreint. Le groupe Ecolo demande de revoir les plafonds des bénéficiaires de cette prime à la hausse afin de donner un véritable coup de pouce aux jeunes ménages ou à certaines personnes pensionnées. C'est pourquoi nous déposons un amendement au budget qui vise à prévoir 450.000 € complémentaires"*, a-t-il commenté. Après avoir rappelé que le sujet avait déjà été

débatu au Conseil communal du mois de décembre, Marc Cools a précisé que le Collège examinera lors de l'élaboration du budget 2018 et sur la base de la situation financière de la Commune les efforts qui pourront être faits en matière de réductions fiscales. *“Le Collège est ouvert à tout mais il ne veut pas se précipiter et prendre des décisions sans connaître les conséquences à long terme. Si les recettes financières se portent bien, nous serons en mesure de vous faire des propositions concrètes”*. Enfin, Ecolo s'inquiète également de la hausse de la dotation du CPAS limitée à 1.5% alors qu'elle était ces dernières années de l'ordre de 2.5%. *“La paupérisation de la population augmente et les besoins sociaux sont toujours plus prégnants. Une telle mesure n'est ni sérieuse, ni réaliste. On ne touchera forcément pas aux frais liés au personnel, et c'est bien normal. Mais ce sont donc vraisemblablement les dépenses sociales qui vont en pâtir. Ce sont les plus faibles qui risquent de trinquer et ceci n'est pas acceptable”*, a tenu à faire remarquer Thibaut Wyngaard. Du côté du PS, Claudine Verstraeten (Cheffe de groupe) a aussi souligné, au même titre qu'Ecolo, la problématique du budget du CPAS. *“1.5% d'augmentation, ça c'est une grande rigolade. Ou bien le CPAS va devoir diminuer son personnel, ce qui n'est pas la bonne formule au vu de la situation économique actuelle, ou alors on va se retrouver vraiment avec une catastrophe importante. Et même s'il y a beaucoup d'irrécouvrables, une partie de ceux-ci ne seront jamais récupérés, c'est donc une fausse piste. Nous ne sommes pas très enthousiastes pour ce budget”*. Les groupes Ecolo et PS ont dès lors déposé un amendement au budget communal qui vise à augmenter la dotation du CPAS de 160.000 € afin de garantir des moyens qui augmentent de 2.5 % pour celui-ci. *“Il est évident que nous discutons beaucoup avec le CPAS à qui nous demandons de faire des efforts. Cela ne vaut pas dire pour autant faire haro sur l'aide sociale. Nous avons toujours fait en sorte de couvrir les besoins sociaux de la Commune et ils sont rencontrés aujourd'hui. Notre réserve globale nécessite la plus grande prudence pour le futur, c'est pourquoi le Collège a raison de s'en tenir sur la dotation actuelle prévue pour le CPAS. Cela ne veut pas dire pour autant que plus rien ne sera fait par la suite”*, a répondu Boris Dillies. Autres préoccupations exprimées tant par Ecolo que par le PS : les dépenses importantes liées au futur regroupement des services communaux mais aussi l'impact du déménagement sur les commerçants d'Uccle Centre. *“Cette opération coûtera plus cher que ce qui a été annoncé et ça c'est un problème. Au niveau des commerçants, nous plaidons pour un plan d'accompagnement”*, a relevé Thibaut Wyngaard. *“Le regroupement permettra effectivement des économies d'échelle, mais les dépenses sont en train d'augmenter ce qui aura donc une influence sur la charge de la dette. Je veux aussi insister sur la nécessité d'accompagner le commerçants”*, a indiqué Claudine Verstraeten. *“Les dépenses liées au projet de construction du centre administratif sont inquiétantes. Une partie d'entre elles devait être compensée par la vente de biens immobiliers communaux mais force est de constater que pour le moment le marché immobilier ne donne pas de bons résultats”*, a relevé Bernard Hayette (PS). *“Je pense que le ratio entre ce qu'on va devoir investir in fine et ce qu'on va pouvoir payer pour pouvoir investir... il faudra le suivre de près”*, a suggéré Françoise Dupuis (PS). Concernant les dépenses relatives au déménagement, Boris Dillies a rappelé qu'il était tout à fait normal que dans un tel projet, les dépenses évoluent. Il a également reconfirmé qu'il était plus raisonnable et intéressant de procéder à la vente du bâti existant au vu des dépenses d'entretien que celui-ci occasionnerait. Pour l'accompagnement des commerçants, l'Échevin a souligné que ceux-ci pourront compter sur le soutien de la Région. *“La Commune fait de l'accompagnement aux commerçants mais elle ne peut pas tout en matière de commerce et d'économie, c'est aussi le rôle de la Région avec notamment le concours d'Atrium Brussels, l'agence régionale du commerce”*.

Après l'opposition, la majorité s'est à son tour exprimée et s'est montrée satisfaite des actions prises par le Collège pour maintenir un budget en équilibre qui présente un boni et qui tient compte de la diversité sociologique de la Commune. Côté MR, Didier Reynders, (Chef de groupe) a pointé les éléments suivants : la volonté de continuer à baisser l'impôt sur les personnes physiques, la légère diminution des frais de personnel mais aussi l'augmentation de la dotation de la zone de police de 2.5% et du CPAS de 1.5% malgré de lourdes mesures d'économie. *“Alors, c'est toujours insuffisant, c'est toujours peut-être difficile à gérer mais il ne s'agit pas de réduire en quoi que ce soit les moyens octroyés. Que ce soit à la sécurité d'un côté ou à l'aide sociale de l'autre, mais c'est bien d'avoir des augmentations de budget. Et j'insiste sur le fait que dans les deux cas, mais certainement au niveau du CPAS, on doit avant de*

*demander des augmentations plus fortes de dotations se poser la question de voir s'il n'y a pas encore des efforts en synergies à développer. Dès que l'on dédouble toute une série de services en matière informatique, en matière financière... on additionne des coûts qui n'apportent rien aux personnes que l'on veut aider et qui entraînent simplement des dépenses supplémentaires".* Didier Reynders a conclu sur le dépôt d'amendement relatif au précompte immobilier déposé par Ecolo. *"Il faut d'abord procéder à l'évaluation de ce que le mécanisme représente en matière d'aide à des personnes et on pourrait ensuite peut-être envisager des corrections. Mais je ne crois pas qu'on doit systématiquement corriger un mécanisme avant même de le mettre en application".* Le groupe DÉFI, par l'intermédiaire de Béatrice Fraiteur, a assuré son soutien total au Collège dans ce budget et ce, malgré la diminution de la dotation à certaines ASBL et une légère augmentation des frais de fonctionnement et de la dette communale due notamment aux dépenses liées à l'achat du nouveau centre administratif et à sa rénovation. Autre point d'attention souligné par le groupe DÉFI : le souhait de diminuer dans un avenir proche le précompte immobilier. *"Nos propriétaires retraités uclois pourraient ainsi continuer à vivre dans leur maison le plus longtemps possible. Et donc si jamais les finances communales le permettraient, ce serait vraiment une bonne chose"* a précisé Béatrice Fraiteur. Du côté du cdH, Daniel Hublet (Chef de groupe) a approuvé la hausse de la dotation du CPAS de 1.5% au vu des besoins sociaux existants à Uccle. Il a toutefois insisté, au même titre que le groupe MR, sur la nécessité de s'engager dans une politique active d'économie. *"Nous saluons les efforts déjà accomplis mais nous insistons sur les indispensables synergies à réaliser avec les services communaux. Nous sommes certains, que celles déjà engagées avec les actions du Service de l'Action Sociale, permettront une meilleure coordination des aides aux plus démunis de nos concitoyens et que là aussi cela pourra générer, à terme, des économies substantielles".* Le groupe cdH s'est également réjoui de l'effort constant du Collège dans l'entretien et la rénovation des voiries communales, de la baisse de l'IPP et de l'engagement budgétaire pour la réalisation de la Maison de la Parentalité qui permettra d'offrir certains services supplémentaires aux jeunes ménages afin de les inciter à rester ou à s'établir à Uccle. Si le groupe cdH est conscient du montant important de la dette, des lourdeurs administratives liées à la vente des bâtiments communaux et de la vulnérabilité du budget, celui-ci a assuré le Collège de sa confiance dans la poursuite des mesures indispensables à prendre pour consolider les finances communales.

Marc Cools a proposé de soumettre au vote les deux amendements déposés par l'opposition et le budget 2017. L'amendement sur l'augmentation de la dotation au CPAS a été rejeté par 11 voix pour et 26 voix contre. L'amendement sur l'augmentation de la prime d'accompagnement social a été rejeté par 11 voix pour et 26 voix contre. Le budget 2017 a été adopté par 26 voix pour et 11 voix contre.